



Suis je en situation irrégulière?

Par **Misspapiers**, le **07/11/2016 à 14:50**

Bonjour,rrnrnMerci d'avance pour votre aide. Voici ma situation : je me trouvais en Hollande, lorsque j'ai perdu mon passeport marocain. Je suis titulaire d'une APS (sous forme de récépissé), valable uniquement avec mon passeport.rnrnJ'ai déclaré la perte du passeport et j'ai voyagé jusqu'à la France, avec mon APS et une déclaration de perte de mon passeport, fait au commissariat.rnrnArrivée en France, j'ai refais mon passeport au consulat marocain sans problèmes. Jusqu'à aujourd'hui.. où j'ai perdu mon APS! Je vais aller faire la déclaration de perte au commissariat puis me rendre à la préfecture pour faire un duplicata. Seulement, ils vont se rendre compte que mon sur mon dossier, le numéro de passeport correspond à un passeport perdu, et que j'en ai un nouveau! rnrnJ'ai peur qu'ils voient qu'il a été perdu à l'étranger ou qu'ils me demandent me demande des justificatifs. Est-ce que l'on considère que je suis entrée illégalement en France? Je panique parce que je pense que c'est passable de prison!rnrnHELP! Merci beaucouprrnrnMerci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **07/11/2016 à 22:24**

Bonsoir,rnUn peu compliqué à comprendre...rnEtiez vous déjà en France avant d'aller en Hollande ?

Par **Misspapiers**, le **07/11/2016 à 22:50**

Bonsoir, rnrnMERCI pour votre réponse. rnrnEn réalité :rnrnj'étais en France avec un passeport marocain et une APS (où il est écrit "aucun duplicata ne sera délivré"). rnrnJe me

suis rendue en Hollande. J'y ai perdu mes papiers. rn rn J'ai suis revenue en France avec une déclaration de perte de mes papiers (qui n'est pas considéré comme un document officiel il me semble). rn rn Suis je en situation irrégulière? rn rn MERCI BEAUCOUP

Par **morobar**, le **08/11/2016** à **08:47**

Bonjour, rn [citation] Voyez les autorités marocaines et françaises [/citation] rn Houla !!! rn [citation] Suis je en situation irrégulière [/citation] rn rn Suivez ce lien et entre autre le paragraphe 10. rn Vous êtes actuellement en situation irrégulière. rn <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/Foires-aux-questions/Foire-aux-questions-sejour-des-etrangers-Prefecture-de-NANTERRE#10>